Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 28

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Honneur pour Honneur
Autor: Stéphane, Marie
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-256200

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dimanche, 15 juillet 1906 | N° 28 | Première année

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du

LE PAYS DU DIMANCHE

Pays du dimanche à Porrentruy — TELEPHONE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

Suicides expiatoires

L'étape avait été dure ce jour-là et la marche particulièrement pénible sous le soleil de plomb, par une chaleur humide, par une véritable température d'étuve. Les guides nous avaient conduits par les sentiers indigènes aux mille détours ordinaires et, suivant leur habitude, n'avaient pas daigné prendre un raccourci. Notre premier soin avait été, après le dîner sommaire composé de l'inévitable poulet étique et des œufs journaliers, d'éteindre les photophores qui attiraient les voraces moustiques et de nous allonger sur les chaises longues. La conversation ne tarda pas à devenir languissante.

Le calme de la nuit africaine, subitement descendue en ces régions où le crépuscule dure quelques minutes à peine, n'était troublé que par le chant strident des cricris et par le bruit des disputes des boys se partageant les restes du festin. Les ustensiles de cuisine et de table rangés dans leurs caisses respectives, les domestiques noirs s'étaient retirés un peu à l'écart. Et nous entendîmes, quelques instants après, les interminables couplets d'une complainte chantée par l'un d'eux. Si la musique en mineur était monotone, l'air, qui semblait être le refrain, ne manquait pas d'un certain charme pittoresque et de couleur locale.

Dès le début de la chanson, le capitaine Hicks, notre compagnon, ne s'était plus mêlé à la discussion. S'éloignant doucement, il avait paru prendre un intérêt tout particulier au développement de l'histoire débitée par le noir, sur son rythme monotone. Pour ne pas le troubler, nous-mêmes nous nous étions tus. Il allait être temps de se séparer et de gagner les tentes lorsque, sortant de la méditation où il était absorbé, le capitaine Hicks nous dit :

— Vous vous êtes demandés certainement tout à l'heure pourquoi j'avais suivi, sans en perdre un mot, l'espèce de mélopée plaintive chantée par ce grand diable noir qui est mon boy, Aoutué. Eh ! bien, voici. Je vous ai déjà raconté qu'avant d'être dans l'armée, j'étais venu en Afrique, comme agent de factorerie, pour le compte d'une grande société de commerce qui avait alors des comptoirs sur toute la Côte. Je vous parle de plus de quinze ans. J'avais été désigné tout d'abord pour seconder un agent qui dirigeait la succursale de Prashon. Ce « vieux frère de la Côte », comme il s'appelait lui-même, avait « bourlingué » un peu partout dans l'Afrique occidentale alors découverte ; ses avis, ses conseils m'étaient précieux, car il connaissait à merveille les races les plus diverses de cette partie du continent noir. Et lorsque, la rude journée de labeur terminée, il me narrait ses aventures, les événements quelquefois extraordinaires auxquels il avait assisté au Sénégal, en Casamance, au Dahomey, dans les Rivières de l'huile, aux bouches du Niger, les mœurs curieuses des habitants de ces régions, je ne me lassais pas, vous le pensez bien, de l'écouter. Toutes ces choses étaient si neuves pour moi et le langage de mon chef était si pittoresque ! Je ne me rappelle pas cependant avoir été plus frappé que le jour où il m'apprit une horrible coutume ashantie. Je me souviens de son récit comme si je l'avais entendu hier, et il m'a été donné d'être le témoin révolté, mais impuissant, d'une application particulièrement cruelle de cette coutume.

Dans certaines tribus, si un indigène, en se suicidant, attribue son acte de désespoir à la conduite d'une autre personne à son égard, cette dernière est obligée, de par la loi locale, de subir exactement le même sort. Cette pratique s'appelle — je traduis textuellement — « se tuer soi-même sur la tête d'un autre » et la personne ainsi soupçonnée par la désignation du décédé doit subir une mort en tous points identique à celle de sa prétendue victime. Je me hâte d'ajouter d'une part que de pareils suicides sont rares et que d'autre part, la famille du désespéré abandonne, dans la généralité des cas, son droit de mort sur l'indigène indiqué comme la cause du malheur survenu. Elle reçoit en échange — c'est d'ailleurs ainsi que sont punis la plupart des meurtres dans cette partie de l'Afrique — une sorte de dommages-intérêts en espèces ou en bétail. Il y a même des tarifs fixement déterminés et je crois bien que l'amende pour les affaires de l'espèce est de 20 onces d'or, quelque chose comme un millier de francs, somme considérable pour le pays, car elle représente la valeur de plusieurs esclaves.

Mais cette compensation peut être refusée et le châtiment exigé dans son entière rigueur. J'ai vu le fait se produire. Dans la région d'Elmina vivait, avec ses parents, une jeune fille nommé Sicca, dont la réputation de beauté s'étendait au loin. Et de fait, elle était vraiment belle. Il eût été impossible de ne pas la remarquer de suite quand on la voyait au milieu de ses compatriotes et vous savez que la race de cette partie de la Gold Coast ne passe pas, à juste titre d'ailleurs, pour une être une des plus laides de la Côte occidentale. De taille moyenne, élancée, les attaches fines, bien pro-

---

Feuilleton du *Pays du dimanche* 26

Honneur pour Honneur

par Marie Stéphane.

Le regard surpris et soudainement inquiet de la jeune fille va de ce désordre au visage altéré de son père. Elle s'approche de lui, et tendrement elle le baise au front.

— On dirait que vous ne vous êtes pas couché, tant vous paraissez fatigué ! dit-elle affectueuse. Vous avez perdu quelque chose, père ?... Puis-je vous aider dans vos recherches ? poursuivit-elle. Bientôt, vous pourrez ne plus vous surmener ainsi, Gauthier m'a dit hier qu'il consentirait à venir près de vous comme secrétaire si cela vous est agréable, j'en suis très heureuse.

Elle rougit en prononçant le nom du lieutenant. Elle venait de voir à l'angle de la cheminée la rose tombée de son corsage et ramassée par le jeune homme la nuit précédente. Elle se penchait pour la ramasser, cherchant à s'expliquer comment cette fleur pouvait être là, mais avant qu'elle en eût le temps, le banquier l'arrêta.

— Ne touche pas à cette fleur, Chantal, je te le défends ! fit-il sévèrement. Je défends également qu'on enlève de la place qu'il occupe ce mouchoir parfumé dont les initiales compromettantes pourront, au besoin, servir utilement de pièce à conviction.

Chantal n'entendit pas ces derniers mots.

— Comment ces objets se trouvent-ils ici à cette heure ? demanda-t-elle. Cette rose faisait partie de ma parure d'hier, elle s'en est détachée au cours de la soirée, j'ai autorisé Gauthier à la conserver. Je reconnais aussi son mouchoir. Je l'ai brodé pour la vente de charité à laquelle l'ami de Luc en a fait l'acquisition, et je le lui ai réclamé pour y ajouter son chiffre.

— Voilà des indications dont je prends note ! fit M. de Verneuil d'un ton amer.

Il cessa de marcher et vint s'asseoir dans son fauteuil de bureau, indiquant près de lui un siège à la jeune fille.

— J'ai été cette nuit victime d'un vol de cinquante-deux mille francs, dit-il gravement. Quel est le coupable ?... Comment a-t-il pu pénétrer ici sans faire d'effraction ? Je l'ignore ! Cependant, bien que cette somme soit énorme, j'en donnerais le double sans un regret, je l'affirme, pour n'avoir pas trouvé ici les objets dont toi-même reconnais à première vue le propriétaire. A qui donc peut-on se fier ici-bas ?

Chantal se leva comme si elle était mue par un ressort :

— Vos soupçons ne peuvent effleurer Gauthier, mon père ? Il est incapable d'avoir commis cette bassesse ! protesta-t-elle avec énergie.

Les mains jointes, le visage décoloré, la jeune fille fixait sur le visage impénétrable

portionnée, Sicca représentait réellement le plus beau type de négresse que j'aie jamais rencontré. Elle fut remarquée par un jeune homme du pays. Mais les parents de Sicca, espérant pour leur fille un plus joli parti, repoussèrent la demande en mariage du jeune homme. De nouvelles instances du prétendant n'eurent aucun succès. Ces refus produisirent un tel effet sur l'esprit du malheureux évincé que la vie lui devint un insupportable fardeau dont il résolut de se débarrasser. Il désira toutefois que les orgueilleux parents de Sicca se repentissent amèrement de n'avoir pas favorablement accueilli ses requêtes, de n'avoir pas voulu fléchir, même quand il leur annonçait qu'il ne pourrait vivre sans Sicca. Aussi, dans le feu d'une inextinguible vengeance, il se tua d'un coup de fusil, non sans avoir au préalable fait connaître à sa famille que sa mort devait être attribuée à son amour malheureux, non sans s'être fait promettre par les siens de le venger inpitoyablement sur sa meurtrière.

A la nouvelle du suicide et des conditions dans lesquelles il s'était passé, la famille de Sicca fut consternée. Quoique peu riche, elle voulut détourner de l'enfant le sort qui l'attendait et fit offrir de grosses sommes d'or. Tout fut refusé; la famille se dépouillerait de tous ses biens, peine inutile: on en voulait à la vie de la jeune fille. Les parents du suicidé en appelèrent aux autorités indigènes qui se virent obligées d'appliquer la coutume. La seule grâce consentie à Sicca fut de lui laisser quelques jours pour pleurer avec ses amies sur sa fin prochaine et d'avoir une balle d'argent pour charger l'arme avec laquelle elle devait elle-même se priver de l'existence. Elle employa ces quelques jours de sursis à chanter avec ses jeunes compagnes son hymen funéraire et compléta le cruel sacrifice en se fusillant elle-même. Le noir était vengé.

Cet incident que rapporte le *Globe Trotter*, s'est conservé dans la mémoire des indigènes; le souvenir de la splendide beauté de Sicca est resté vivant parmi eux, car des chants populaires célèbrent cette beauté et racontent son trépas prématuré. C'est une de ces chansons que j'entendais tout à l'heure et que j'écoutais d'une façon tout à fait attentive.

G. F.

L'arbre du roi

(Suite et fin.)

Devant eux, s'étendait la plaine, toute nue à perte de vue, sans le plus petit accident de terrain, sans le moindre refuge, et derrière eux le village, regorgeant de soldats.

— Pourriez-vous gagner ce bouquet d'arbres? dit-elle en désignant un massif au pied de la montagne; là, il y a des retraites sûres.

— Impossible, mes jambes ne me portent plus. Ah! si j'avais un cheval! « Mon royaume pour un cheval! » comme disait le roi Richard. Il est vrai que je n'ai pas même le royaume, ajouta philosophiquement le jeune prince qui, en digne petit-fils de Henri IV, ne perdait jamais sa gaieté.

Mais Nelly n'écoutait pas ses plaisanteries. Une rumeur grossissante arrivait du village...

— Cet arbre... dit Nelly, cachez vous dedans.

— La cachette ne vaut rien... pas le moindre feuillage pour me dissimuler.

Dans le tronc... il est creux, glissez-vous vite... je dépisterai les soldats.

Le roi obéit; il était temps, un détachement apparaissait, sondant la plaine du regard...

Nell avait repris sa place au pied du vieux chêne et fredonnait une ballade écossaise.

— Une innocente! dit l'officier; tant mieux, elle ne songera pas à nous tromper. Réponds, petite, as-tu vu passer un jeune homme?...

— Un jeune brun? Oui, Monsieur l'officier.

— Harassé, se traînant à peine, couvert de sueur et de poussière.

— Il faisait comme cela, dit Nelly en boitant

— Parfait! Où est-il?

— Oh! pas loin, Monsieur l'officier, répondit-elle en riant niaisement; il n'a pas un beau cheval comme vous.

— De mieux en mieux... Sais-tu l'endroit?

— Bien sûr... C'est moi qui le lui ai montré...

Oh! la cachette est bonne!... Vous ne la trouverez pas... si je ne vous y conduis pas...

— Mais tu m'y conduiras... n'est-ce pas, petite?

— Qu'est-ce que vous me donnerez?

— Une demi-couronne, dit-il en tirant une pièce d'or de sa poche.

Les yeux de l'enfant brillèrent...

— Donnez.

— Donnant, donnant. Conduis-nous d'abord.

— Alors, descendez de votre cheval: il ne passerait pas dans les ravins et les fondrières...

— Tu as raison; garde ma bête, John.

— Attachez-là plutôt à l'arbre; vous aurez besoin de votre monde; il y a plusieurs hommes avec celui que vous cherchez... des paysans de chez nous...

— Cette fille est pleine de bon sens sous son air simple, dit l'officier en suivant le conseil; et maintenant guide-nous, petite.

Nelly obéit.

Les villageois qui avaient suivi les soldats regardaient l'enfant avec indignation.

— C'est un honte!..

— Qui aurait pensé ça!

— Livrer le roi! Qu'elle vile et lâche action! Pour de l'or! comme Judas, livrant le divin Maître pour de l'argent!

— Il faudrait la chasser à coups de pierres...

— Faut voir! faut voir! dit le vieux Duncan en hochant la tête: Nelly est maligne; c'est une trop brave, trop honnête fille pour commettre une pareille infamie.

— Vous avez raison, bon père! interrompit soudain une voix sortant du chêne royal.

Et Charles, apparaissant hors de la cachette, détacha rapidement le cheval du capitaine, bondit en selle et s'éloigna au galop en criant aux paysans stupéfaits:

— Merci à Nelly, je ne l'oublierai jamais!

Les soldats étaient arrivés à la lisière du bois; ils se retournèrent au bruit: un cri de fureur et une grêle de balles saluèrent le fugitif qui, lui, salua ironiquement ses ennemis en agitant son large feutre et disparut bientôt à leurs yeux stupéfaits...

Dix ans se sont écoulés.

Olivier Cromwell est mort.

Charles II est débarqué à Douvres et est rentré dans sa capitale, au bruit des acclamations générales.

Il parcourt maintenant en triomphateur les comtés de l'Ecosse, où il a passé jadis errant et proscrit.

Un jour, il s'arrête au village où il a couru si grand danger; il reconnaît l'arbre qui lui a servi de refuge.

Mais qu'est devenue cette petite Nelly qui montra tant de courage et de présence d'esprit?...

La pauvre fille a échappé à la colère des soldats; on l'amène devant le roi, qu'elle contemple les yeux pleins de larmes.

— Nul d'entre vous, Messieurs, dit Charles, n'a fait pour moi autant que cette jeune fille et ne mérite plus haute récompense. Que désires-tu, Nelly?

— Rien, Sire, puisque vous voilà sur le trône de votre père...

Et comme elle veut lui baiser la main:

— Point, dit-il, je ferai comme a fait mon père.

Et il embrasse la pauvre paysanne sur les deux joues, malgré les sourires railleurs des courtisans.

— Ventre-Saint-Gris! comme eût dit mon aïeul, ajoute-t-il en riant, jamais je n'ai embrassé personne d'aussi bon cœur...

. . . . . .

Le nom des Stuarts est éteint, le nom de Nelly est oublié, mais on montre toujours, dans un petit village d'Ecosse, un vieux chêne que l'on appelle encore aujourd'hui « l'Arbre du roi ».

Arthur Dourliac.

---

de son père, un regard empreint tout à la fois de stupeur et de supplication.

— A quelle heure exacte Lenorcy a-t-il quitté les salons? demanda le banquier sans relever l'affirmation de sa fille.

— A trois heures précises.

— A trois heures! répéta-t-il lentement en indiquant un bougeoir en bronze couvert de cire. C'est également vers cette heure que la bougie a dû être allumée. Sa durée ordinaire est de cinq à six heures, la mèche brûlait encore à huit heures et demie quand je suis entré ici.

— Cette coïncidence établit un fait, elle ne peut être une preuve que ce soit...

— Gauthier plutôt qu'un autre qui se soit introduit ici, veux-tu dire? Ce serait aussi mon avis si ces petits riens trouvés là ne semblaient indiquer une piste.

— Oh! de grâce, mon père! n'associez pas même un instant dans votre pensée le nom de notre ami à celui du coupable! Ce doute seul est une flétrissure que Gauthier ne doit pas subir! répliqua la jeune fille avec une indignation que contenait à grand' peine le respect dû à son père.

— Remarque que je n'accuse pas, Chantal. Je constate simplement. Un vol important a été commis ce matin dans mon bureau. Il n'y a pas eu d'effraction; donc il ressort de ce fait, que le coupable ne peut être qu'un initié aux secrets de fermeture de cette pièce et de mon coffre-fort. Or, à part ta mère, ton frère et toi, nul autre que Lenorcy, auquel j'ai donné le chiffre il y a quelques semaines en le priant de replacer des titres dans ce coffre pendant que je terminais une lettre, nul autre, dis-je, n'aurait pu ouvrir cette serrure sans la forcer.

(*A suivre.*)

Les villes flottantes

Tout récemment, un nouveau paquebot de la Compagnie française transatlantique, la *Provence*, accomplissait sa première traversée. Il est incontestable que par son extrême confort, sa vitesse de 22 nœuds et sa communication permanente avec le continent par la télégraphie sans fil, ce bateau constitue un progrès énorme dans la navigation française. Nos voisins rattrapaient ainsi un peu de l'avance prise par les grands steamers de la White Star anglaise et par les Compagnies allemandes Hamburg-America et Norddeutscher Lloyd.

Mais la Hamburg-America, soucieuse de conserver le premier rang, avait déjà lancé, en novembre, un nouveau type de bateau qui laissait loin derrière lui tous les modèles en usage dans les Sociétés concurrentes.